

Informations importantes

Conditions d'inscriptions

Pour tous les cavaliers, la cotisation, la licence fédérale, le forfait ou la carte de 10 cours sont dus intégralement dès l'inscription pour toute l'année scolaire 2020/2021.

Les cavaliers ont l'obligation d'être en tenue d'équitation au contact des chevaux.

Toute personne dans l'enceinte du centre équestre doit respecter l'autorité de la direction et du personnel encadrant.

Le centre équestre n'a de responsabilité que vis-à-vis des cavaliers inscrits pour ses activités. En aucun cas, il assurera la garde des accompagnants adultes ou enfants. En cas d'accident ou de dommage, les accompagnants concernés seront les seuls responsables.

Les équidés sont nourris par le centre équestre. Tout apport de nourriture supplémentaire est interdit concernant les chevaux de propriétaires.

Un certificat médical d'aptitude à l'équitation est nécessaire pour clore le dossier.

Pour finaliser votre inscription, vous déclarez avoir pris connaissance des conditions d'inscription, vous êtes conscient que le centre équestre est responsable de votre enfant uniquement pendant son cours d'équitation.

Quincampoix, le

Signature précédée de la mention "*lu et approuvé*"